

Note d'information

Loi de transformation de la Fonction Publique : ce qui est applicable en 2020

Loi 06/08/19	Article concerné	Détail de la disposition	Entrée en vigueur	Examen du décret
10	Articles 28, 30, 52 Loi 1984	Suppression de l'avis des CAP sur les décisions relatives aux mutations et à la mobilité (mutation interne, mise à disposition, détachement, transfert de personnel à un EPCI, disponibilité, dissolution d'un syndicat ou d'un EPCI)	01/01/2020	Immédiat
34	Articles 25 ter, 25 septies et 25 octies Loi 1983	<p>Fusion de la commission de déontologie avec la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique</p> <p>Avis du référent déontologue en cas de doute sur la compatibilité d'un projet de création d'entreprise avec l'activité publique des trois années précédentes. Si le doute persiste, saisine de la HATVP</p> <p>Avis obligatoire de la HATVP pour le recrutement DGS des régions et départements et des collectivités et EPCI > 40 000 hab, lorsque la personne a exercé dans le privé les 3 dernières années</p> <p>En cas de doute de compatibilité avec les fonctions exercées les 3 années précédentes, avis HATVP pour le recrutement d'une personne venant du privé, qui va exercer certaines fonctions dont la liste est établie par décret</p> <p>La HATVP rend ses avis dans un délai de 2 mois.</p> <p>L'absence d'avis vaut compatibilité</p> <p>L'avis s'impose à l'agent qui peut faire l'objet</p> <ul style="list-style-type: none"> - de poursuites disciplinaires - d'une retenue sur pension de retraite dans la limite de 20%. <p>Il sera impossible de recruter l'agent contractuel concerné pendant 3 ans. L'agent contractuel recruté avant l'avis et qui fait l'objet d'une incompatibilité est licencié sans préavis ni indemnité.</p>	01/02/2020	10/12/19
58	Article 22 quater Loi 1983	<p>Portabilité des droits du CPF en cas de mobilité public/privé.</p> <p>Les droits acquis avant l'entrée dans la Fonction publique pourront être convertis en heures.</p>	01/01/2020	17/10/19
62	Article 12-1 Loi 1984	<p>Accroissement de la contribution financière du CNFPT au développement de l'apprentissage dans la FPT. (50% des frais de formation)</p>	01/01/2020	27/11/19

Notre mission,
faciliter
les vôtres !

72		<p>Expérimentation de la rupture conventionnelle de 2020 à 2025 par convention qui en définit les conditions</p> <p>C'est une cessation définitive des fonctions qui entraîne la radiation des cadres</p> <p>Elle ne peut pas être imposée par l'une ou l'autre des parties</p> <p>Le montant de l'indemnité ne peut pas être inférieur à un montant fixé par décret</p> <p>Elle s'applique aux agents titulaires ou en CDI</p> <p>Si l'agent est recruté en tant qu'agent de la collectivité ou d'une collectivité rattachée, dans les 6 ans, il devra rembourser son indemnité</p> <p>Les ARE pourront être versées si l'agent remplit les conditions</p>	01/01/2020	14/11/19
74	Article 72 Loi 1984	<p>Modification des conditions de réintégration après disponibilité de droit pour suivre son conjoint :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si elle est inférieure à 3 ans : réintégration sur le poste ou à la première vacance • Si elle est supérieure à 3 ans : réintégration à l'occasion d'une des trois premières vacances <p>Ces dispositions s'appliquent aux retours de disponibilité à partir du 1^{er} janvier 2020</p>	01/01/2020	Immédiat
82		Obligation de nomination équilibrée (au moins 40% de chaque sexe) dans les emplois supérieurs et de direction pour les collectivités ayant plus de 3 emplois fonctionnels	01/01/2020	14/11/19
90	Articles 9 ter 33-1 à 40 Loi 1983	Précisions des conditions d'assujettissement à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés ou mutilés de guerre (6% des effectifs) : pour les collectivités d'au moins 20 agents à TC ou équivalent.	01/01/2020	Inconnu
93		Expérimentation pour 5 ans du détachement des agents en situation de handicap dans un corps ou cadre d'emploi de niveau supérieur ou de catégorie supérieure, sous réserve de l'accomplissement d'une certaine durée de services publics.	01/01/2020	Inconnu